

### Transfert du 3995 en agence

Le projet de la DR :

Orientation de tous les appels vers les services entreprises des agences (suppression du débordement). Ce « projet » ressemble étrangement à une décision unilatérale.

Pour le **SNU** conséquences et questions :

- Une augmentation des appels de 30% dans les services entreprises
- Une mise en place des MEVO ,la gestion de leurs traitements , les permanences du midi

#### SANS EFFECTIFS SUPPLEMENTAIRES

- Quel avenir pour les collègues du 3995 ?
- Quel accompagnement pour ceux/celles qui vont aller dans le réseau ?

Le SNU alerte sur les nombreux messages qui arrivent sur les répondeurs des téléphones portables des agents CDE quand le réseau ne passent pas dans leur agence . Les conseillers CDE n'ont pas d'autre solution que de travailler de chez eux en dehors du temps de travail pour y répondre!

Et qui nous parle de la Qualité de Vie au Travail ?

### Bilan annuel HSCT / plan de prévention

La DR est au taquet sur la sécurité (risques incendies, électriques...), mais pour ce qui est de la prévention (conditions de travail, travailleur isolé, troubles musculo-squelettiques ...) la DR reste muette.

De toute évidence, les agents vont devoir attendre.

### Remplir une fiche de signalement : pas d'hésitation !

Si vous êtes victime ou témoin :

- d'agression verbale ou physique,
- de conflit,
- de suspicion d'harcèlement,
- de discrimination,
- de mal être lié à l'activité professionnelle,
- de menace et tentative de suicide,
- d'événements liés aux biens et aux locaux

À venir au CHSCT :

- Un point sur l'acoustique en agence
- Un retour des enquêtes sur St Herblain et Challans

Rédigez systématiquement une fiche de signalement via Bureau Métier, onglet Autres, déclaration d'un événement: fiche de signalement.

La DR s'est engagée à faire un retour systématique sur chaque signalement

